

# clés

La Lettre du Conseil Municipal de Rochechouart - Octobre 2003 - N° 6

## 2003...

*Quand le soleil est au rendez-vous de la saison estivale, on parle d'un bel été.*

*Peut-on qualifier ainsi cet été 2003 marqué par une canicule exceptionnelle et dont les conséquences dramatiques laisseront durablement un souvenir amer ?*

*Préservée des catastrophes naturelles (incendies, orages, ...), notre région de Rochechouart n'a pas non plus connu la surmortalité dont ont été victimes les personnes âgées à l'échelle du pays. Nous devons remercier tous les personnels de santé qui ont œuvré avec une exemplaire volonté dans les maisons de soins et de retraite ou dans les dispositifs d'aide à domicile, mais aussi toutes les personnes qui ont su porter une attention particulière sur un ancien isolé.*

*La solidarité est encore une garantie de mieux vivre dans nos zones rurales.*

*Dans l'intérêt général et pour un développement harmonieux de notre Commune, nous avons besoin de mieux connaître vos besoins et vos attentes. D'où la grande consultation que nous vous annonçons ; le prochain numéro de CITE à la mi-décembre vous proposera un questionnaire. Je suis persuadé que vous lui réserverez le meilleur accueil. Il permettra à chacun de s'exprimer en toute liberté.*

*En attendant, je vous invite cordialement à venir nous rencontrer dans les réunions publiques qui, après Rochechouart le 10 octobre, auront lieu à Biennac et Babaudus les 14 et 21 novembre.*

Le Maire

## Une grande consultation

Et si nous en parlions ?

**C**OMMENT MIEUX DÉFINIR ET PARTAGER LES PROJETS POUR ROCHECHOUART ?

Quelle concertation mettre en place concernant l'avenir de la ville ? Comment renforcer l'écoute et l'échange entre nous, élus et citoyens ? Comment mieux vous faire connaître les enjeux dans la mise en œuvre du programme municipal, comment mieux fixer les priorités ?

Conformément à nos engagements de 2001, le moment est bien venu de prolonger nos actions d'information et de concertation avec l'ensemble de la population. De rendre plus concrète notre démarche de démocratie participative.

En effet, la décentralisation a pour conséquence le transfert de compétences aux collectivités de tous échelons... même si les moyens ne suivent pas au même rythme. On assiste également à la naissance de nouvelles collectivités, par exemple les communautés de communes.

Ce mouvement, si nous faisons le nécessaire avec vigilance, peut rapprocher la capacité de décision du terrain de l'expression des besoins, c'est-à-dire des citoyens et des activités. Et pour mieux connaître ces besoins, les évolutions, il faut "prendre le pouls" beaucoup plus finement qu'auparavant... et encore mieux connaître l'opinion des acteurs, les citoyens de notre commune, dans leur diversité, avec leurs nouvelles exigences... Une équipe municipale comme la nôtre a besoin de mieux définir ses thèmes de travail, les moyens qu'elle affecte, comment mieux informer, inventer de nouvelles formes de rencontres, conviviales et fructueuses, etc.

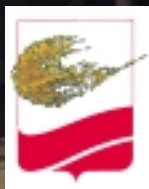
Pour y parvenir, nous faisons clairement le choix d'une démocratie participative. Elle enrichit les données de la vie municipale, elle aide au diagnostic, elle enracine toute démarche de projet. Elle est un apport précieux pour la prise de décision qui sera toujours de la responsabilité de celles et de ceux que vous avez élus pour cela.

C'est pourquoi nous avons décidé lors du Conseil Municipal, le 26 septembre 2003, dans un premier temps de recenser vos opinions : comment vous ressentez notre ville, ce qui vous semble devoir progresser, à quel rythme, selon quelles priorités,...

Notre budget ne pourra pas tout permettre !

Cette grande consultation s'effectuera sous la forme d'un questionnaire qui paraîtra à la mi-décembre dans le prochain numéro de CITE. Chacun pourra ainsi librement s'exprimer et faire part de ses propres projets pour Rochechouart.

Après analyse, nous en rendrons compte au printemps dans CITE et de façon publique sous une forme qui reste à déterminer... Au fait, profitez de ce questionnaire pour dire également comment nous pourrions en débattre ensemble !



COMMUNICATION,  
INTERCOMMUNALITÉ  
& ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE

**1 Hameau de gîtes :  
un bon  
démarrage**

**Intercommunalité**

□ Le hameau de la Chassagne  
Les 16 gîtes sont ouverts depuis le 12 juillet. En un mois et demi de saison estivale, 60 semaines de location ont été vendues. Ouverture toute l'année. Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme.

□ Le camping de Boischenu  
Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> mars, il a connu une fréquentation régulière et a contribué au bon déroulement de la saison touristique.

□ Entretien des routes  
Des travaux d'entretien ont débuté en septembre et se poursuivent jusqu'en novembre.

□ Ordures ménagères  
La mise en place de la facturation pour la collecte et le traitement des ordures ménagères a été laborieuse et a donné lieu à de nombreuses réclamations ou erreurs. Toutes ces imperfections ont été traitées au cas par cas et on peut espérer qu'à l'avenir tout se déroulera normalement.

□ Le projet de déchetterie  
Il est toujours en phase d'étude. Les travaux auront lieu courant 2004 avec une ouverture en fin d'année.

□ Centre de transfert  
Le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets (SYDED) a opté pour le site de Mascureau sur la commune de Rochechouart pour y mettre en place le futur centre de transfert des ordures ménagères, sous réserve que les études de sols soient compatibles avec un tel équipement. Ce centre, identique à ceux de Bessines et Eymoutiers, concernera le sud ouest de la Haute-Vienne et devrait être prêt à l'horizon 2006. Les bennes seront alors déversées directement dans les conteneurs qui sont ensuite acheminés sur le centre de traitement.

FINANCES  
& AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES

**2 Actualisations  
pour 2004 et 2005**

**Foncier**

□ Deux entreprises ont sollicité la collectivité pour acquérir du terrain sur la zone d'activité de La Grosille :  
• Vulco Pneu-Express pour le développement du secteur "pneu industriel" (2000 m<sup>2</sup>)  
• Cabinet d'architecture Fougeron pour le transfert et l'expansion de son activité (2000 m<sup>2</sup>)

**Réactualisation des CTD**

□ Dans la perspective de la programmation des gros investissements 2004 et 2005, au niveau de la recherche de financements dans le cadre des CTD (Contrats Territoriaux Départementaux), la réactualisation s'établit comme suit :  
• Assainissement en 2004 : Chez Roux, Frédéric Mistral et Plan d'eau (dossier réactualisé par les services techniques municipaux) ;  
• Gros équipements en 2004 : RD 675 (trottoirs, bordures, effacement des réseaux - dossier suivi par la DDE) ; Rez-de-chaussée de la Mairie (réaménagement - dossier suivi par M. Fougeron) ;  
• Assainissement en 2005 (dossiers à élaborer par les services techniques municipaux) : Route de Monaco et rue du Château d'Eau.

□ Gros équipements en 2005 : Pôle culturel de la gare (dossier suivi par l'ADAC).

□ Hors CTD pour l'Eau : Route de Saillat et Route de Chabanais (remplacement de l'existant, dossier préparé par la DDAF.

**Vie des entreprises**

□ L'installation de l'agence Immobilière "Agence du Château" (M. Richard Boissou) rue Charles Poitevin est effective.

□ Le salon de coiffure "Le Salon" (M<sup>me</sup> Delphine Coutelin) place de l'Eglise est ouvert depuis début juillet.

□ L'atelier de couture-repassage "Le Fil d'Or" (M<sup>me</sup> Isabelle Gérald) rue Charles Poitevin, fonctionne depuis juillet.

□ Extension Faure : cet important chantier avance normalement.

□ Le transfert, pour développement et diversification de l'activité, du magasin "Les Trésors de la Terre" (M<sup>me</sup> Marie-Laure Brousse) est prévu rue Charles Poitevin avant la fin de l'année.

□ Netto : le projet semble abandonné.

ACTION SOCIALE  
& SOLIDARITÉ

**3 Le Multi-accueil  
ouvert en mars**

**Les actions du CCAS**

□ Colis de fin d'année : la composition des colis sera modifiée pour mettre l'accent sur la notion de cadeau. Pour en bénéficier, les personnes âgées de 65 ans non inscrites (nées jusqu'au 31 décembre 1938) doivent le faire à la Mairie avant le 1<sup>er</sup> novembre. Distribution par les services techniques de la commune à partir de la semaine du 15 décembre.

**Repas des aînés**

□ Le repas offert par la municipalité aux aînés de la commune aura lieu le samedi 17 janvier 2004 à la maison du temps libre. Il est préparé et servi par le personnel du service scolaire. Inscriptions des per-

sonnes âgées de 60 ans et plus ou ayant atteint l'âge au 17 janvier 2004 auprès du secrétariat de la mairie.

**Le multi-accueil Petite Enfance**

□ L'ouverture est prévue pour le mois de mars 2004. Les travaux de construction du bâtiment respectent le calendrier initialement prévu. D'autre part, les différents services concernés travaillent sur le fonctionnement de la structure. Les personnes intéressées par une éventuelle inscription future de leurs enfants peuvent prendre contact auprès de Madame Valérie Filloux (05.55.43.00.90).

**Indemnité de rentrée scolaire**

□ A chaque rentrée scolaire, une indemnité de 50 € pour frais de fournitures scolaires est attribuée aux familles résidentes sur la commune dont les enfants fréquentent des établissements publics d'enseignement secondaire. Cette aide concerne les établissements autres que le Collège de Rochechouart, le Collège Paul Langevin et le Lycée Paul Eluard pour lesquels l'aide est versée directement à ces établissements. Pour l'obtenir vous devez fournir au CCAS un certificat de scolarité.

• A partir de cette année, le CCAS a décidé d'allouer une nouvelle indemnité pour les élèves inscrits en 1<sup>re</sup> année en lycée technique ou professionnel de 80 € pour l'achat d'équipements spéciaux sur présentation de justificatifs des dépenses engagées.

• De plus rappelés que les familles aux revenus modestes ayant un enfant à charge de 6 à 18 ans et ne percevant aucune prestation familiale à ce jour peuvent prétendre à l'allocation de rentrée scolaire (ARS) allouée par la Caisse d'Allocation Familiales de la Haute-Vienne.

• Par ailleurs, la Mutualité Sociale Agricole, dans le cadre de sa politique en faveur des jeunes, met en place depuis la rentrée scolaire 2003-2004, une allocation de poursuite d'études sous certaines conditions. Pour tous renseignements, contacter le CCAS - M<sup>me</sup> Filloux au 05.55.43.00.90.

TRAVAUX PUBLICS

**4 Réhabilitation de  
l'assainissement**

**Chemisage du collecteur**

□ Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement entre le rond-point Gambetta et le pont de chez Richard sont terminés. La nouvelle technique utilisée, le chemisage du collecteur, consiste à injecter de la résine qui avec la pression d'eau chauffée sur place épouse les parois du collecteur existant. Une fois refroidie, cette résine est très résistante et équivaut à un équipement neuf. Les avantages sont multiples : non ouverture de la chaussée, délais d'intervention très courts et aucun gêne pour les usagers de la route et riverains. Ces travaux n'ont duré que 3 semaines pour un linéaire de 921 mètres.

FLASH

Dans le cadre de l'ouverture de la structure du multi-accueil Petite Enfance, programmée au 1<sup>er</sup> mars 2004, un questionnaire en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole sera adressé aux allocataires résidents sur la commune ayant ou dans l'attente d'enfants à charge de 0 à 6 ans. L'objectif de ce questionnaire est de connaître les attentes de la population en matière de fonctionnement de la structure multi-accueil. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le questionnaire qui vous sera adressé, car la municipalité a besoin de connaître vos attentes pour y répondre au mieux.

**Voierie communale**

□ Les travaux d'enduits d'usure de la voirie classée communale ont débuté en septembre. Cela concerne 24 000 m<sup>2</sup> pour la commune sur un global de 48 000 m<sup>2</sup> pour la communauté de communes.

**Ecoles**

□ Des travaux ont été réalisés dans les écoles pendant l'été pour près de 60 000 € : isolation, doublage de mur, changement des fenêtres, revêtement de sol, peintures.

**Eclairage public : extension**

□ Extension de l'éclairage public sur divers secteurs de la commune : Puy du Moulin, route de Chez Roux, route d'Auvignac, Le Breuil de Vayres, la Chabaudie, place du Champ de Foire et rue du Petit Châtenet (coût : 30 000 €).

**Nouveaux branchements**

□ Suite à la mise en place du règlement de l'assainissement (rendu obligatoire par la loi sur l'eau de 1992), une dizaine de nouveaux branchements sur le réseau collectif ont été réalisés par les services techniques municipaux dans le périmètre d'agglomération.

**Remplacement des compteurs d'eau**

□ Depuis 2001, le service de l'eau de la commune procède au remplacement des compteurs d'eau. 500 ont été changés en 2001, 650 en 2002, 400 en 2003, il y en aura 360 en 2004 et 320 en 2005.

**Empierrement**

□ Les services techniques municipaux ont procédé à l'empierrement de certains chemins. Ces travaux ont été effectués en fonction des disponibilités du service et représentent 260 heures de travail jusqu'à ce jour.

**URBANISME & ENVIRONNEMENT**

**5 Ouverture de l'enquête publique du PLU**

**PLU**

□ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été approuvé en conseil municipal le 27 juin dernier après des réunions à thèmes (patrimoine, environnement, commerce, artisanat, agriculture) auxquelles ont participé les communes voisines, la Communauté de communes et l'ensemble des corps d'Etat concernés. Cette phase s'est terminée par une concertation publique : exposition du PADD pendant une semaine, et surtout une réunion publique à la mairie le 20 juin avec une forte participation de la population.

□ L'étude du PLU se poursuit avec plusieurs réunions du comité de pilotage concernant : le règlement, le zonage et une mise au point finale fin novembre.

Plusieurs demandes de reclassement de parcelles ont déjà été enregistrées. Le comité de pilotage s'attachera à les étudier. Une enquête publique sera ouverte fin décembre. A cette occasion, tous les propriétaires de la commune pourront venir consulter le nouveau zonage et exprimer leur avis.

**Aménagement zone Fontaulard-Frédéric Mistral**

□ Une étude sera réalisée par la D.D.E concernant l'aménagement de cette zone suite à l'achat de ces terrains par la commune. Dans ce même secteur, un projet de lotissement privé (10 parcelles) est en cours de réalisation.

**Eau potable**

□ Suite aux réclamations de plusieurs abonnés, des purges sont effectuées régulièrement sur les secteurs suivants : Le Puy du Moulin, rue des Vignes, rue des Combes, route de Saillat, la Feuillade, Viviéas, route de Juillac et le Breuil de Gorre. Cette initiative, bien perçue par la population, a permis une amélioration de la qualité de l'eau.

**Eco-Points**

□ Des dépôts sauvages sont effectués encore trop fréquemment près des éco-points. Les usagers sont priés d'insérer les déchets recyclables dans les conteneurs prévus à cet effet afin de respecter le cadre de vie et l'environnement.

**JEUNESSE & ÉDUCATION**

**6 Importants travaux de rénovation**

**Ecoles**

□ 111 enfants répartis en 4 classes sont inscrits à l'école maternelle dont 44 en petite section. A l'école élémentaire, 192 élèves répartis sur 9 classes ont repris les cours.

**Travaux**

□ D'importants travaux ont été entrepris pendant les vacances d'été.

- A l'école maternelle :
  - les deux classes de grande section et le couloir central ont été rénovés : papiers peints, peinture, luminaires, stores ;
  - le jeu de plein-air et son tapis de sécurité devenus non conformes ont été remplacés ;
  - les peintures extérieures, côté cour, ont été refaites.

□ Afin de sécuriser l'accès de l'école, rue Gambetta, où la circulation actuelle est très dense, la Commune a acquis une bande de terrain permettant de transférer la sortie avenue Jean Jaurès, voie qui présente un danger moindre du fait de son interjection aux poids lourds. L'étude de ce projet est bien avancée.

□ A l'école élémentaire, outre le nouveau bureau du Directeur :
 

- la classe de soutien scolaire (RA-SED) est entièrement réhabilitée

(sol, murs, plafond, stores, menuiseries...) ;

• 3 bancs sont installés dans les cours de récréation.

**Restaurant scolaire**

□ Dans le cadre de la semaine du Goût, du 13 au 17 octobre, les enfants ont pu faire la découverte de nouvelles saveurs issues de menus de divers pays (Vietnam, Allemagne, Italie, France).

**Centre de loisirs de Babaudud**

□ La fréquentation estivale du Centre Aéré est cette année encore importante :
 

- 119 inscrits en juillet et 67 en août avec une moyenne respectivement de 73 et 34 enfants par jour,
- plusieurs mini-camps ont été organisés avec une destination différente selon les âges : les plus grands sont partis 5 jours à Rouffiac (24) en juillet et à Argentat (19) en août, l'enthousiasme des participants étant toujours intégral.

**Contrat Temps Libres**

□ En mai et juin, 12 séances d'initiation à l'équitation ont été proposées à 22 enfants de 8 à 11 ans moyennant une participation familiale de 2€ la séance. Depuis le 25 septembre, une nouvelle série commence pour les 11/14 ans.

**SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE**

**7 Un été animé**

**Médiathèque Saint-Exupéry**

□ La fréquentation est en hausse notamment au point multimédia. La programmation des expositions, spectacles, animations en direction de différentes tranches d'âges, s'attache à faire le lien entre les loisirs, la culture, les arts et les sciences.

□ Espace de la gare : Une étude est lancée pour son aménagement afin d'y héberger l'école de musique, le club du 3<sup>e</sup> âge et d'autres associations dont les actions entrent dans le cadre du domaine socio-culturel, ainsi qu'une salle de répétition pour les pratiques musicales collectives (orchestres, chorale, accordéon, percussions). Une première tranche d'aménagement paysager est également à l'étude.

□ Les manifestations de l'été ont toutes été réussies et appréciées. La dernière née, "Le Labyrinthe de la Voix", a fait une entrée remarquée puisqu'elle a retenu l'attention de la Cité de la Musique à Paris. Elle pourra ainsi jouer un rôle d'ambassadeur pour Rochechouart et le Pays de la Météorite, tant en France qu'en Europe. Stagiaires et musiciens ont tous emporté en Espagne, Suisse, Belgique, Paris, Vichy... des impressions positives de notre territoire. La commission souhaite demander à nouveau avec l'OTSI l'aide de la population pour héberger une quinzaine de jeunes professionnels du chant et cherche la solution la plus adaptée pour proposer le couchage à une quarantaine de choristes qui, dans le cadre d'un stage vocal, participeront à l'animation de la cité et du Pays de la météorite du 1<sup>er</sup> au 13 août 2004.





## PATRIMOINE, TOURISME & ÉCHANGES EXTÉRIEURS

### 8 "Pass" + jumelage

#### Succès du Pass commun

La richesse du patrimoine de Rochechouart, la qualité des animations proposées en juillet et août attirent de plus en plus de monde. Un "Pass" commun a été mis en place pour la première fois entre l'OTSI, l'Espace Météorite et le Château, ce qui a donné encore plus de dynamisme à l'accueil. 2 500 personnes ont demandé des renseignements à l'antenne du pont-levis et 2 000 à l'Office des halles pour les seuls mois de juillet et août. Ces chiffres n'englobent pas les centaines de personnes qui sont venues aux différentes manifestations : festival de bandas, concerts, concours divers, soirées animées, expositions. Les restaurants et les autres commerçants ont constaté avec plaisir cette bonne vitalité du tourisme local !

#### Echanges extérieurs

Dans la continuité de la démarche engagée au printemps 2002 par Rochechouart et Oettingen, le projet de jumelage se poursuit. Une nouvelle délégation d'élus et de représentants de la vie associative se rendra, fin octobre, dans la cité allemande.

#### Elles étaient 80

Le Tour International féminin de la Haute-Vienne s'est achevé le 27 juillet à Rochechouart. Un public bien plus nombreux que les autres années a accueilli les 80 concurrentes sur le parcours qui empruntait les routes de la Communauté de Communes. Encore bravo au Sprinter-Club d'Ambazac pour son organisation. Plusieurs projets de courses cyclistes sont envisagés pour la saison 2004.

#### Sport et allocation de rentrée

Les familles nombreuses ou ayant un revenu très bas percevant l'allocation de rentrée scolaire, pour leurs enfants de 9 à 18 ans, désirant faire du sport dans un club affilié, doivent demander à leur club le coupon sportif à moindre frais. L'année prochaine, le Ministère des Sports ne reconduira pas cette mesure...

#### "1-2-3"... annulée !

Depuis quelques années le Ministère de la Jeunesse et des Sports nous soutenait pour la Fête du Sport baptisée "1-2-3 à vous de jouer...", vers la mi-septembre. Cette année, le Ministère des Sports (jeunesse disparaît) n'a pas soutenu cette fête du Sport. Cette manifestation a été annulée pour cette raison et le peu d'engagement des associations sportives.

Dear European friends... and fellow citizens. Here you will find in English some information you need. A question? A problem? Feel free to contact us or come meet us at the town hall. See you soon!

### Share your opinion

The town of Rochechouart has decided to seek advice from its inhabitants on the following topics : what is Rochechouart's place now and in the future ; what will be its role ; what should be improved ; what are its priorities, etc. ? A questionnaire will appear in the mid-December issue of "CITÉS" magazine and boxes will be available around town to collect your answers. By next Spring, the results of this survey will be published in "CITÉS" magazine and discussed in public meetings.

### Household trash

After a few lapses that occurred at the beginning and were then corrected, invoicing is now in place. Feel free to contact us about any problem you might encounter.

### 16 "gites"

16 "gites" have been opened in La Chassagne since 12 July. They will stay open all year round. Information and reservations at the Tourist Office.

### New companies and services

Newly established in Rochechouart : a real estate agency (Agence du Château, Charles Poitevin Street), a hairdressing salon (Le Salon, on the Place de l'Eglise), a dressmaking-ironing shop (Le Fil d'Or). Furthermore, "Les Trésors de la Terre" is going to expand and set up shop on Charles Poitevin Street.

### Public lighting

€ 30,000 have been spent on the extension of public lighting around town : Puy du Moulin, route de Chez Roux, route d'Auvignac, Le Breuil de Vayres, la Chabaudie, place du Champ de Foire and rue du Petit Châtenet

### New water meters

Since 2001, the town's water office has been changing water meters. 500 were replaced in 2001, 650 in 2002, 400 in 2003. There will be 360 replacements in 2004 and 320 in 2005.

## Dites-moi... ..M. le Maire ?

Vous avez dit " médiathèque " ?



**M. Pierre Lekieffre**  
11, place des Prières, Rochechouart

Arrivant de Limoges il y a un an, j'ai appris l'existence à Rochechouart d'une médiathèque, dénomination que je trouvais bien pompeuse.

J'en ai poussé la porte quelques mois plus tard. J'ai découvert un espace accueillant et bien documenté. Les citoyens de Rochechouart sont-ils suffisamment informés des possibilités que leur offre leur médiathèque ?...

**Jean-Marie Rougier :**

Votre question me permet de dresser un premier bilan de fonctionnement de la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Vous conviendrait ce terme de médiathèque n'est pas usurpé car même si le livre y occupe une place prépondérante, l'espace multi-média pro-

pose un accès à toutes les technologies nouvelles de communication (Internet, CDROM, CD audio, cassettes VIDEO, DVD...). Ce point multi-média a d'ailleurs été lauréat du concours régional "ACTICIEL 2002", animé par l'Agence Régionale de Développement.

Inaugurée et ouverte au public le 21 septembre 2002, la médiathèque a connu rapidement une forte fréquentation puisqu'à ce jour, elle compte 1098 adhérents, dont environ 30 % de la population de la commune.

Sa gratuité à l'inscription pour le prêt de livres, l'architecture et le confort des lieux, l'accueil chaleureux d'un personnel compétent sont quelques-uns des atouts qui expliquent cet engouement. Cet équipement a représenté un investissement financier lourd qui engendre des frais de fonctionnement importants, mais la Commune met à la disposition de tous les Rochechouartais un outil culturel de première qualité.

En matière d'information, nous pensons avoir touché l'ensemble de la population par nos différents bulletins municipaux ou par la presse régionale. Je reconnais qu'une signalétique extérieure fait encore défaut, mais nous allons y remédier rapidement.

Pour satisfaire tous les usagers, nous allons enrichir les collections (11 000 documents sont souhaités), ouvrir le lieu au public 19 heures par semaine (plus une journée réservée à l'accueil des classes), présenter des expositions, développer des animations en partenariat avec les associations locales.

Si vous ne l'avez pas encore fait, chers administrés, je vous invite à aller pousser la porte.

## clés

Lettre municipale trimestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.  
Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.  
Création - Conception - Rédaction : ANATOMIE, Limoges.  
Impression : Vinour, Limoges